Volatimètre

Faible — Élevée

■ Fonds (18) ■ Indice de référence (16)

Selon l'écart type sur 3 ans

ACTIONS CANADIENNES À GRANDE CAP.

Code 7383 / ACFGP

Fonds d'actions canadiennes (Foyston, Gordon & Payne) Manuvie

Répartition de l'actif du fonds sous–jacent

Composition

Actions canadiennes	98,26 %
Liquidités et équivalents	1,74 %

Industrie du capital

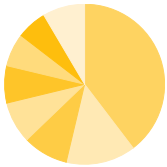

Finance	39,64 %
Énergie	14,07 %
Matériaux	9,11 %
Industrie	8,40 %
Services de communication	7,51 %
Technologies de l'information	6,70 %
Consommation discrétionnaire	6,09 %
Autres	8,48 %

Répartition géographique

Canada	98,37 %
Autres	1,63 %

Principaux titres du fonds sous–jacent

(au 30 juin 2020)

Banque Royale du Canada	7,25 %
La Banque Toronto-Dominion	7,02 %
Banque de Nouvelle-Écosse	6,27 %
Rogers Communications Inc	5,12 %
Financière Manuvie	4,80 %
Canadian Tire Corporation Ltd	3,82 %
OpenText Corp	3,60 %
Power Corporation du Canada	3,45 %
Nutrien Ltd	3,29 %
CIBC	3,22 %

Processus de placement principal

Analyse fondamentale, approche ascendante

Style de gestion et capitalisation

Valeur	De base/Mixte	Croissance	
●			Forte
			Moyenne
			Faible
			Tous les types

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes.

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de placements.

Source : Lipper, une société de Refinitiv

FONDS SOUS–JACENT -> **Fonds d'actions canadiennes FPG**

Objectif du fonds Le Fonds d'actions canadiennes FGP (le « Fonds ») vise à dégager un rendement global avantageux par le biais de la plus-value du capital à long terme, de la distribution de dividendes et du versement d'autres revenus. Pour ce faire, il investit dans une gamme variée d'actions canadiennes.

Gestionnaire Foyston, Gordon & Payne Inc

Portefeuilliste(s) Bryan Pilsworth

	Fonds sous–jacent	Fonds distincts
Date de création	janvier 1993	juin 2013
Actif total	612,5 millions $	9,5 millions $
Frais d'exploitation (2018)	0,02 %	0,03 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 $, compte tenu des rendements bruts. **Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.** Les rendements ombrées représentent les rendements du fonds sous-jacent avant la période antérieure au lancement du fonds Manuvie.

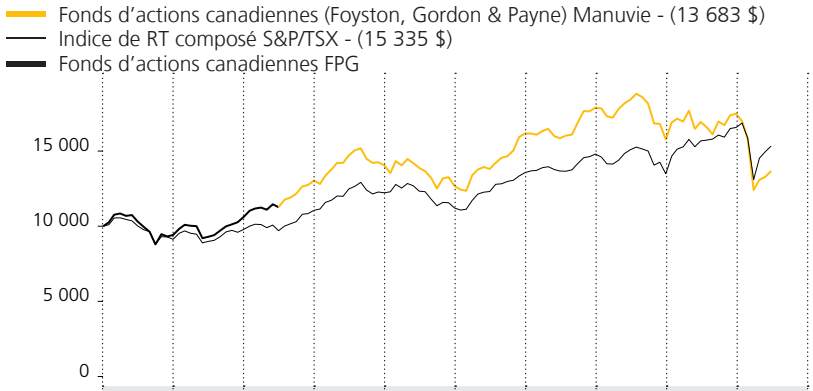

Rendements bruts antérieurs (%)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	ACJ
Fonds	-5,80	12,71	23,30	7,75	-9,90	27,65	10,67	-11,83	10,83	-21,74
Indice de référence	-8,71	7,19	12,99	10,55	-8,32	21,08	9,10	-8,89	22,88	-7,47

Rendement composé annuel (au 30 juin 2020)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section objectif du fonds ci-dessous.

	3 mois (%)	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)
Fonds	10,30	-19,15	-13,80	-4,79	-0,29	-
Indice de référence	16,97	-2,17	0,80	3,91	4,45	6,34

Objectif du fonds

À long terme, le rendement du fonds devrait être supérieur de 1,5 % (rendement annualisé) à celui de l'indice de rendement total S&P/TSX sur des périodes de cinq ans.

Manuvie